



Comment les palmarès des lycées influencent les parents d'élèves



Un groupe de lycéens. — PURESTOCK/SIPA

- Les parents parisiens utilisent ces palmarès pour mettre les lycées les mieux notés dans les premiers vœux sur Affelnet.
- Les parents d'autres villes s'en servent pour tenter de contourner le lycée de secteur s'ils ne le jugent pas bon.

Qui seront les lycées les mieux notés ? Comme chaque année, le ministère de l'Éducation a décortiqué les résultats de 4.300 établissements et publie mercredi ses « Ival » (indicateurs de valeur ajoutée). Ils renseignent sur le taux de réussite au bac, mais évaluent aussi l'apport de chaque lycée à la réussite de ses élèves. Nouveauté cette année : un nouvel indicateur est mis en avant, le taux de mention, qui pèse souvent lourd dans la réussite à l'université.

>> A lire aussi : Palmarès des lycées: Comment un établissement mal noté devient-il performant?

Plusieurs médias se servent de ces indicateurs pour bâtir des palmarès de lycées (L'Étudiant, L'Express, Le Monde, Le Point et Le Figaro...) Une ribambelle de classements qui répond à la demande des parents d'élèves, comme le constate Samuel Cywie, porte-parole de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) : « Je constate non seulement qu'ils les consultent, mais qu'ils en tiennent compte. Et ce alors que ces palmarès comparent des établissements qui n'accueillent pas du tout le même type d'élèves ».

Un avis partagé par Juliette Abadie, coach en orientation : « Ces palmarès ont notamment une grande influence sur les CSP + vivant dans les grandes villes ». Mais pas seulement : « Je vois de plus en plus de familles issues de milieux modestes qui veulent à tout prix que leurs enfants réussissent scolairement et souhaitent qu'ils évitent de fréquenter des établissements ayant mauvaise réputation », observe Valérie Piau, avocate en droit de l'éducation.

Des informations qui rendent les parents stratégiques

Car si les parents sont si friands de ces classements, c'est qu'ils s'en servent pour déterminer ce qu'ils croient être le meilleur établissement pour leurs enfants. A Paris, par exemple, les élèves sont affectés au lycée via la plateforme Affelnet, qui divise la capitale en quatre districts. L'élève doit formuler huit vœux et les dossiers sont classés par les établissements en fonction de plusieurs critères (le lieu d'habitation de l'élève, ses résultats scolaires, le fait qu'il soit boursier ou non). « L'influence des palmarès y est visible car la majorité des élèves demandent les mêmes lycées en

premier choix. Ce qui accentue leur sélectivité », constate Samuel Cywie.

Lycées: A quoi servent les indicateurs du ministère? <https://t.co/IA7kVfNjR2>
[pic.twitter.com/XTtO9wwfMB](https://t.co/IA7kVfNjR2)

— 20 Minutes (@20Minutes) March 30, 2016

Dans d'autres villes, les élèves sont affectés uniquement en fonction de leur lieu de domiciliation. Mais là encore, les classements des lycées jouent. « Les parents développent une stratégie de contournement de la carte scolaire. S'ils estiment que l'établissement de secteur n'est pas correct, ils demandent une dérogation dans un lycée plus prestigieux, se font domicilier chez un proche qui habite le coin, inscrivent leur enfant dans une option rare qui n'est étudié que dans le lycée qu'ils visent, voire déménagent pour être dans le bon secteur », constate Juliette Abadie.

« Mais la stratégie d'évitement la plus fréquente demeure d'inscrire son enfant dans le privé », souligne Valérie Piau. C'est le choix qu'on fait les parents d'Enora, une de nos lectrices : « Mes parents ont choisi mon lycée en fonction de son classement. Du coup, j'ai été inscrite au lycée privé Saint-Rémi de Roubaix. Et pour y parvenir, ils m'ont inscrit précédemment dans un collège privé, en classe européenne, réputée la meilleure ». Un choix qui implique parfois des sacrifices comme le confie notre lecteur, Jules : « Nous nous saignons pour payer à nos enfants les meilleurs établissements : pas de vacances, pas de bagnole neuve depuis 20 ans, pas de surconsommation, des sacrifices financiers, certes, mais des cours dispensés dans des lycées très très sélectifs. Nos enfants ont changé d'établissement tous les trois ans environ, pour trouver chaque fois mieux et plus adapté à leur progression », explique-t-il.

Pour un usage plus mesuré des palmarès

Cette volonté de zapper le lycée jugé « moyen » du secteur est pourtant à risques. « Les parents ignorent souvent que beaucoup d'établissements privés opèrent un écrémage en fin de seconde ou en fin de première. Les élèves qui n'ont pas de bons résultats doivent quitter l'établissement pour ne pas nuire à son taux de mention au bac », relève Valérie Piau. Quant aux élèves de niveau moyen qui réussissent à décrocher une place dans un établissement élitiste, ce n'est pas toujours une chance : « la pression scolaire y est forte et l'élève peut s'y sentir mal alors qu'il aurait été plus à l'aise dans un établissement qui sait accompagner les élèves en difficultés », affirme Samuel Cywie. « Un lycée qui est jugé moyen dans les palmarès a souvent un projet pédagogique intéressant, justement pour essayer d'attirer des élèves », soutient aussi Juliette Abadie. Autre effet pervers des classements : les élèves qui figurent dans des lycées « mal notés », peuvent se sentir stigmatisés : « ils peuvent avoir une mauvaise image d'eux-mêmes, ce qui ne va pas faciliter leur motivation scolaire », indique Samuel Cywie.

>>> A lire aussi : Etre élève dans un lycée mal noté, un handicap pour la scolarité ?

Des arguments qui plaident pour un usage plus mesuré des palmarès. Tout d'abord en sélectionnant ceux qui prennent en compte la capacité des établissements à mener leurs élèves jusqu'au bac, « notamment pour ceux qui accueillent un public jugé difficile, ou des élèves souffrant d'un handicap », estime Valérie Piau. « Les parents d'élèves doivent aussi privilégier le retour d'expériences, en interrogeant des élèves qui sont inscrits dans les lycées du secteur, afin de connaître leur opinion sur la qualité de l'enseignement, la sécurité en son sein, les activités extrascolaires qui y sont proposées », ajoute Juliette Abadie. Car rien ne vaut le bon vieux bouche-à-oreille.

*Et auteur d'*Au secours, mon ado s'oriente!*, Hugo Doc, 14,95 euros.

**Et auteur de *Les Droits de l'élève* (François Bourin éditeur), 19 euros.

Mots-clés :

- Médias
- éducation
- élèves
- lycéen
- palmares



lycée

3 commentaires 131 partages

- Partager sur Messenger
- Partager sur Facebook
- Partager sur Twitter
- Partager sur Google+
- Partager sur LinkedIn